



Prière de ne pas publier avant le 06 juin 2008, 16.30 heures

Communiqué de presse

Olten, le 6 juin 2008

Alliance suisse pour la prévention des abus sexuels envers les enfants et les jeunes :

Colloque « Des standards optimaux pour une protection maximale de l'enfant »

Ecoles, institutions et associations sportives se mobilisent contre les abus sexuels !

Les risques que courent les enfants d'être victimes d'abus sexuels n'épargnent pas les institutions qui travaillent et vivent avec des enfants ou les prennent en charge. 160 représentantes et représentants d'écoles, d'associations de sports et de loisirs, d'institutions et de foyers pour enfants participaient aujourd'hui au premier colloque national de l'Alliance suisse pour la prévention des abus sexuels envers les enfants et les jeunes, afin de trouver des outils qui leur permettraient d'introduire, dans leurs structures, des mesures contre la violence sexuelle. « L'intérêt manifesté est la preuve de la volonté des institutions d'assumer leurs responsabilités en matière de protection de l'enfant », constate avec satisfaction Andrea Burgener, présidente de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant. « C'est un précieux potentiel pour la protection des enfants. »

La prévention des abus sexuels dans le sport et les loisirs, de la pédocriminalité sur Internet et des abus sexuels dans les institutions, les écoles et les établissements préscolaires était aujourd'hui au cœur du colloque national « Des standards optimaux pour une protection maximale de l'enfant » organisé à Olten. L'initiatrice de cette journée était l'Alliance suisse pour la prévention des abus sexuels envers les enfants et les jeunes. Près de 160 institutions du domaine de l'enfance et de la jeunesse se sont informées sur la manière dont elles pouvaient améliorer la protection des enfants qui leur étaient confiés.

La notion générale de « prévention structurelle » a permis de présenter des mesures proches de la pratique, qu'il s'agisse d'une charte éthique, de la formulation de règles de conduite pour les collaborateurs et collaboratrices, des points à clarifier lors de l'engagement d'une nouvelle personne ou encore de l'instruction des collaborateurs et collaboratrices. Dans sa présentation sur l'application de standards, Ignacio Packer, directeur des programmes à Terre des hommes – Aide à l'enfance a dit : « L'établissement de standards clairs est un accomplissement

fondamental mais il doit toujours être suivi d'action. Ceux qui travaillent avec les enfants ont un rôle important à jouer dans ce processus d'appliquer, dans la réalité du quotidien, les principes et les idées inclus dans les standards. »

Dans son exposé, le Prof. Jörg Fegert, pédopsychiatre, expert réputé de l'université d'Ulm, a montré combien le risque de subir des agressions sexuelles était élevé dans les institutions d'éducation. Des études menées en Angleterre montrent que les enfants placés ont un risque 7 à 8 fois plus élevé et les enfants en institution 6 fois plus élevé d'être à nouveau victimes de maltraitements et/ou d'abus durant l'application des mesures de protection. « Il s'agit de mettre en place pour les enfants et les jeunes des systèmes appropriés où ils puissent déposer plainte. Il est nécessaire que les équipes au sein des institutions soient vigilantes et que les organes directeurs aient une attitude très claire. »

Les témoignages issus de la pratique ont montré clairement que s'engager en faveur de mesures de prévention dans les institutions était gratifiant. Werner Scherler, directeur de la fondation « Buechweid » - internat et école spécialisée - , expliquait : « On sent que les collaborateurs et collaboratrices assument avec sérieux leur responsabilité quant à la protection des enfants ; les autorités, de leur côté, apprécient la transparence et le professionnalisme concernant cette thématique. »

Utiliser les moyens de prévention existants

L'Alliance suisse pour la prévention des abus sexuels envers les enfants et les jeunes se réjouit de l'affluence qu'a connue le colloque d'aujourd'hui. Pour les quatre organisations qui s'investissent au niveau national contre les abus sexuels envers les enfants, à savoir Swiss Olympic, l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant, la Prévention suisse de la criminalité et la Fondation Terre des hommes – aide à l'enfance, cet intérêt reflète aussi le besoin de trouver un soutien lors de l'introduction des mesures de prévention.

Au début du colloque, la Conseillère nationale Jacqueline Fehr avait invité les institutions à utiliser les possibilités qu'elles avaient pour prévenir les abus sexuels envers les enfants et de faire ainsi un pas concret vers la « tolérance zéro ». Soutenir l'engagement dans ce sens est l'un des buts que s'est fixés l'Alliance depuis sa création en 2007 : sensibiliser les adultes qui vivent et travaillent avec des enfants et leur fournir les moyens d'apporter leur contribution à la protection des enfants. Par le biais de sa plate-forme Internet www.schau-hin.ch et du colloque d'aujourd'hui, l'Alliance espère avoir donné de nouvelles impulsions pour amorcer des démarches de ce type.

Le colloque bénéficiait du soutien de l'Office fédéral des assurances sociales.

Autres informations : Cordula Sanwald, Association Suisse pour la Protection de l'Enfant, E-Mail: cordula.sanwald@kinderschutz.ch, téléphone: 076 564 15 86